

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 84 (1957)
Heft: 1

Artikel: Variétés : s'enfoncer dans la nature... :
Autor: Vallotton, Benjamin / M.M.-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SI VOUS ALLEZ...

... à Gryon, ne manquez pas de visiter la charmante église, à la flèche de pierre et de saluer le monument élevé à la mémoire de Juste et Caroline Olivier. Vous remarquerez sans doute, au pilier public, des avis avec les armoiries de la commune, soit une croix tréflée soutenue de deux haches posées en croix. La croix tréflée rappelle l'appartenance à l'Abbaye de Saint-Maurice depuis le XII^e siècle et cela pendant bien des siècles.

Vers la fin du XVII^e siècle, la communauté eut des difficultés avec le gouvernement de Berne, qui voulait, par la présentation d'actes, s'assurer des droits dont les communiers jouissaient depuis très longtemps dans les forêts. Malgré cette jouissance plusieurs fois séculaire, LL. EE. rendirent un jugement réduisant fortement ces droits. Les gens de Gryon contestèrent ce jugement et, armés de haches, allèrent enlever les pieux portant l'ours avec sa patte menaçante, les traitant de marques de voleurs. L'affaire faillit tourner fort mal, et on ne parlait pas moins d'un jugement exemplaire. Cependant, le pasteur intervint pour ramener les choses à leur juste limite et Berne passa l'éponge.

C'est pour rappeler ces faits que deux haches furent placées dans l'écusson communal.

Ad. Decollogny.

Variétés

S'enfoncer dans la nature...

(d'après B. Vallotton)

« Si je demeurais au cinquième étage, j'aurais moins de poids sur la conscience. Mais, vivre et dormir sous quatre ménages, autant dire qu'on a coupé le contact avec la liberté.

» A demeurer dans ces entassements d'étages à balcons-baignoires, dans ces usines à locataires, avec tout le confort, comment voulez-vous qu'on soit quelqu'un, ce qui s'appelle quelqu'un ? Quand je compare...

Dans le temps, on avait chacun sa maisonnette, chacun son lopin de terre, on se causait par-dessus les haies, le menton sur le rateau. Sitôt rentré du bureau, on se mettait après les groseilliers, les raisins de mars, les salades, les carottes, on empoignait les arrosoirs, bref, on s'enfonçait

dans la nature. Un jardin pousse aux idées naturelles, il oblige à vivre doucement, pacifiquement, saison après saison, à ne rien forcer. Un jardin, c'est les légumes. C'est aussi les fleurs, les abeilles, les papillons. Il en faut des fleurs, des abeilles et des papillons pour fabriquer un homme normal. Tandis que ces casernes enfantent du collectif en série.

» Comment élever une famille dans ces usines où tout est calculé pour produire l'homme sans nom ? Si on en a un, c'est passe-partout, prétentions multiples, vivre avec les trois mille francs qui vous manquent. Les têtes bourrées de soucis et d'éreintement, parce que rien n'éreinte plus que l'artificiel et que, bon gré mal gré, le vertige tourneboule chacun. Adieu le chamois qui broute en paix, petite fleur, petite fleur ! Ils ne chantent plus rien. »

Pour copie conforme :

M. M.-E.